

Fiche de Données de Sécurité

PLANICRETE

Fiche du 02/10/2003, revision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: PLANICRETE

Type de produit et emploi: Latex à base de résine synthétique en dispersion aqueuse

Fournisseur:

MAPEI France S.A. - Z.I. du Terroir, 29 av. Léon Jouhaux, 31140 SAINT ALBAN - France

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

MAPEI France S.A - Tel. 05.61.35.73.05

N° d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

1% - 2.49% Di-sec-butylphenyl hydroxypoly(oxyethylene)

CAS: 53964-94-6

Xn Xi R22 R41

1% - 2.49% chlorure de calcium

N. 67/548/CEE 017-013-00-2 CAS: 10043-52-4 EINECS: 233-140-8

Xi R36

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Laver immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malheur consulter un médecin et lui montrer la fiche de sécurité.

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Aucune en particulier.

Porter des gants et des vêtements de protection.

Précautions au niveau de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Aucune en particulier.

Méthodes de nettoyage:

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Fiche de Données de Sécurité

PLANICRETE

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Stocker à une température supérieure à 5°C.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des mains:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection des yeux:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Protection de la peau:

Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

TLV des substances contenues:

Aucune

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	typique
pH:	10
Point d'ébullition:	100 °C
Point éclair:	== °C
Auto-inflammabilité:	== °C
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):	==
Densité relative:	1.01 g/cm ³ (23°C)
Hydrosolubilité:	dispersible
Liposolubilité:	insoluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui

Inhalation: Oui

Contact: Oui

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Fiche de Données de Sécurité

PLANICRETE

Toxicité aiguë: aucun effet n'a été remarqué.

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Oeil:

Le contact direct peut causer une irritation passagère.

Pouvoir sensibilisant:

Aucun effet n'a été remarqué.

Cancérogène:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagène:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogène:

Aucun effet n'a été remarqué

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité: il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable.

Toxicité pour les organismes d'eau: pas de données expérimentales disponibles.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Disposial de produit non durci (codice CER): 08 04 16

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N. ONU:

==

RID/ADR:

marchandise non dangereuse

Maritime (IMO/IMDG):

marchandise non dangereuse

MAR/POL 73/78, pièce jointe III:

Non

Aérien (ICAO/IATA):

marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

Special Provisions:

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

La préparation ne doit pas être considérée dangereuse selon la Directive CEE/88/379.

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

Fiche de Données de Sécurité

PLANICRETE

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R36 Irritant pour les yeux.

Paragraphs modified from the previous revision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
3. IDENTIFICATION DES DANGERS
4. PREMIERS SECOURS
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
7. MANIPULATION ET STOCKAGE
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES